

Montréal, le 28 août 2015

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : Tous les participants

**OBJET : Demande relative à l'utilisation de la centrale de TransCanada Energy Ltd («TCE») de Bécancour en période de pointe
Dossier de la Régie R-3925-2015**

Chères consoeurs, chers confrères,

Nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de l'audience qui se tiendra à compter de 9h les **31 août et 1^{er} septembre 2015** dans la Salle Krieghoff des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en titre.

La Régie accepte que le GRAME dépose sa plaidoirie par écrit au plus tard le 31 août 2015 à 15h.

La Régie est d'avis qu'un délai de 45 minutes est suffisant pour permettre au ROEÉ de présenter sa plaidoirie.

En terminant, tel que précisé dans sa lettre du 25 août 2015, la Régie demande au Distributeur de rendre ses témoins disponibles le 31 août en matinée pour répondre, le cas échéant, à quelques questions additionnelles de sa part.

Veuillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

p.j.